

République Française
Département
ARIEGE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE VERNAJOUL

Séance du 17 Septembre 2026

L'an Deux mille vingt-six et le dix-sept du mois de septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul FERRÉ, Maire.

Présents :

ANDRASIK-RYCKEBUSCH Caroline, BOUTROIS Marc, CANAL Monique, CAZAUD Sandrine, DA COSTA Fernand, DIEUDONNÉ Walter, DO LAGO Sandrine, FERRÉ Jean-Paul, FERRÉ Sylvie, HOARAU Alain, MARTY Claude, MAYORAL Nathalie, PELISSIER Florian et TOURENQ Pierre.

Absente excusée : PINET Pascale _ Procuration à HOARAU Alain
.....

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,

La loi de finances pour 2026 (article 108) a instauré une nouvelle taxe, dénommée Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH), qui fusionne la Taxe sur les Logements Vacants (TLV) et la Taxe d'Habitation sur les Locaux Vacants (THLV).

Cette nouvelle taxe rend caduques les deux précédentes.

Les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation et de déterminer les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance.

Il est précisé que les dégrèvements sont à la charge de la commune.

Monsieur le Maire précise que le taux devra être voté en même temps que les autres en 2027.

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
et après en avoir délibéré,**

- DECIDE d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) ;
- MANDATE Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente.

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Pour extrait conforme au registre.*

Le Maire,
Jean-Paul FERRÉ



Nombre de Membres

Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	15	15

D-38-2026

**Instauration de la taxe
sur la vacance des locaux
d'habitation (TVLH)**

Date de la convocation
10 septembre 2026

Date d'affichage
10 septembre 2026

PROCURATIONS : 1
VOTE POUR : 15
VOTE CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

009-210903290-20260917-D-38-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2026